



Industrie Canada

Industry Canada

**Bureau du surintendant
des faillites Canada**

**Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada**

District de : QUÉBEC

No division : 19 - Iberville

No cour : 755-11-003100-142

No dossier : 41-1910148

Dans l'affaire de la faillite de :
Groupe Iberville Performance Marine inc.

Débiteur

DEMERS BEAULNE INC.

Syndic

ADMINISTRATION ORDINAIRE

Garantie : \$* ***

Date de faillite : 15 décembre 2014

Assemblée des créanciers : 15 décembre 2014, 14:30
600 - 1800, av. McGill College
Montréal, QUÉBEC

Président : Syndic

Personne désignée : Pierre Lefebvre

CERTIFICAT DE CESSION - Alinéa 57b.1) de la Loi

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- une proposition à l'égard du débiteur susmentionné a été déposée en vertu de l'article 62 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité;
- lors de l'assemblée convoquée pour étudier la proposition, les créanciers ont refusé d'accepter la proposition et le débiteur est donc réputé avoir fait dès lors une cession.

Ledit syndic susmentionné doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu immédiatement après l'assemblée tenue pour l'examen de la proposition, ou à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra plus tard demander le séquestre officiel.

Date : 16 décembre 2014

E-File / Dépôt électronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, QUÉBEC, H3B 2V6,
877/376-9902

Canada